

adopté

SÉNAT

le 17 décembre 1976.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

---

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la Convention pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique, ensemble deux annexes et un acte final, ouverte à la signature à Paris du 4 juin 1974 au 30 juin 1975.*

(Texte définitif.)

---

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 2301, 2557 et in-8° 554.

Sénat : 61 et 141 (1976-1977).

## Article unique.

Est autorisée l'approbation de la Convention pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique, ensemble deux Annexes et un Acte final, ouverte à la signature à Paris du 4 juin 1974 au 30 juin 1975, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 décembre 1976.

*Le Président,*

*Signé : Alain POHER.*

---

(1) Voir les documents annexés au numéro 61 (1976-1977), Sénat.